



Mon ex ne respect pas son dvh

Par **Couete**, le **22/10/2010** à **09:36**

Bonjour, mon ex ne respect pas, de temps en temps son dvh, mais ce que je n'approuve pas c'est qu'il prévient par sms, le matin même de son dvh ou la veille des vacances. Puis je faire une demande au jaf de faire appliquer un délai minimum à respecter pour me prévenir à l'avance que je puisse ne pas être prise de court? Aussi, on m'a parler de main courante, est ce nécessaire? merci de votre aide

Par **Domil**, le **22/10/2010** à **13:31**

Vous pouvez demander la suppression des droits dont il n'use pas et une augmentation de la pension alimentaire.